

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-196

présenté par

Mme Bonnivard, M. Neuder, M. Minot, M. Kamardine, M. Brigand, Mme Duby-Muller,
Mme Anthoine, M. Vatin, M. Bazin, M. Cordier, M. Portier, M. Dive, M. Hetzel, Mme Bazin-
Malgras, Mme Petex-Levet, M. Viry, Mme Louwagie, Mme Corneloup et M. Ray

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.